



Les COVID +
asymptomatiques
**Allez hop,
au travail!**

Le 14 octobre 2020

ALLEZ HOP, AU TAF !!

Compte-rendu du CTE du 13 octobre 2020. 7 Représentants CGT, 2 FO

Nous avons dénoncé la politique de la Direction qui consiste à demander aux agents COVID+ asymptomatiques de venir travailler. **Allez hop, au taf malgré le risque !**

La CGT ne peut pas cautionner cette « injonction paradoxale » qui pousse des agents contaminés à venir travailler quand bien même seraient-ils asymptomatiques. Absurde et inquiétant.

En préambule de ce CTE nous avons déposé une déclaration relative à la situation délétère qui impacte depuis des années nos établissements et qui n'a pas été réglée par les déclarations d'intention prononcées il y a à peine quelques mois par le Président de la République.

Les incantations du « plus jamais ça » et du « changement quoi qu'il en coûte » sonnent comme des mots creux.

Le Projet de Loi de Financement de la Sécu n'est pas fait pour nous rassurer. En effet le gouvernement envisage un nouveau tour de vis budgétaire.

De nombreux observateurs évoquent 900 millions d'euros d'économie à réaliser l'an prochain pour les établissements de santé. **En clair les hôpitaux devront encore réduire leurs dépenses de fonctionnement !** Ségur, PLFSS : dans les deux cas, ce qui est donné d'une main sera repris de l'autre...

1- COMPTE FINANCIER 2019

Commentaires CGT :

Ce document de plus de 60 pages était indigeste. Nous avons pourtant fait l'effort de l'ingurgiter ! Heureusement le Directeur nous a proposé une présentation synthétique. Merci ! Les constats sont les mêmes : fragilité financière, sous financement de certaines disciplines, déficit, explosion des dépenses d'intérim, etc. Nos remarques sont de fait identiques : Combien de temps allons-nous continuer ainsi ?

Vote : Contre CGT 7 FO 2 abs et 1 vote pour

2- PLAN DE CONTINUITE

Présentation par la DSSI de ce plan à partir d'un power point dont elle a le secret...

Commentaires CGT :

Nous retiendrons :

Une déprogrammation possible des activités ambulatoires en cas de dégradation de la situation sanitaire.

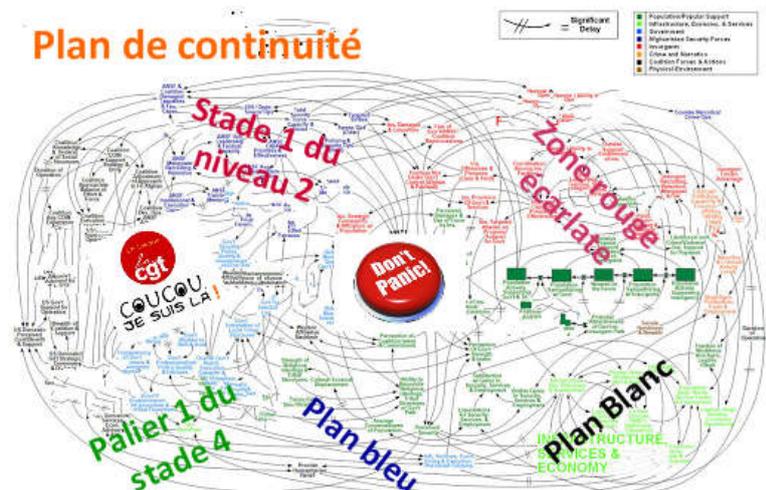
Activité prioritaire : l'hospitalisation complète.

Possibilités d'aménagement horaire.

Renforts possibles

La présentation de ce plan était plus que complexe !

Entre les différents stades et niveaux, les alertes, le plan blanc, le plan bleu, les zones rouges, voire rouges écarlates, il y a de quoi s'égarer !



3- QUESTIONS CGT

a) Efforts de la Direction pour reconnaître l'engagement des agents

La CGT a formulé des propositions à l'occasion du CTE du 2 juin 2020 : Passage des CDD en CDI, augmentation des mises en stage, recrutement directement en stage, revoir la rémunération des contractuels, augmentation des ratios pour les changements de grade des titulaires.

La DRH a d'abord insisté sur les dispositions du Ségur décidées...nationalement !

Nous avons obtenu quelques améliorations sur les durées des contrats, sur les délais avant une mise en stage. Les efforts de la nouvelle DRH sont à souligner. Il reste encore à faire !

Le Directeur a écarté notre demande d'augmentation des ratios de changement de grade mettant en avant les décisions nationales rendant impossible localement notre demande.

Nous avons rappelé qu'il y a pas si longtemps que cela les ratios étaient revus de façon exagérée...à la baisse !

b) Rémunération des contractuels

Nous avons à nouveau demandé que la rémunération des contractuels soit revue à la hausse pour en finir avec des indices farfelus et des salaires au ras des pâquerettes.

Le Directeur pour l'instant a fait le choix de se concentrer (se contenter ?) sur les métiers sensibles : IDE, IBODE, IADE, kiné.

C'est une avancée mais c'est clairement insuffisant et inéquitable ! Comment peut-on se satisfaire que des collègues dans d'autres catégories soient sous-payés en plus d'être privés de la prime de service ?

Nous avons dénoncé cette injustice.

Pour appuyer notre propos nous avons cité l'exemple d'un agent contractuel qui n'est resté que 48 heures après avoir constaté qu'il toucherait 200 euros de moins par rapport à son ancien établissement !!

c) Majoration des heures supplémentaires effectuées en période COVID

Notre demande a été refusée par le Directeur. Pour information c'est le cas sur l'APHP !

d) Point fermeture HJ enfants Castres

Le directeur annonce un recrutement de pédopsychiatres. Mais il précise vouloir « creuser » le projet médical de la Pédopsy...

Nous avons demandé un RDV rapide au Directeur pour évoquer la situation de la psychiatrie adulte et de la pédopsychiatrie des secteurs de Castres/Mazamet sans oublier celle de la psychiatrie adulte de Lavaur

e) Rapport du Contrôleur Général des Lieux de Privation des Libertés

Nous avons demandé que ce rapport qui concerne la psychiatrie alimente une réflexion institutionnelle.

Les nombreux points positifs soulignés par les contrôleurs doivent être consolidés : liberté de circulation, bienveillance des soignants, implication des agents dans les activités thérapeutiques, activité tournée vers l'extérieur, absence de blouse blanche, qualité d'une prise en charge individualisée d'un jeune patient.

Les points négatifs exprimés sous forme de recommandations doivent être améliorés : vétusté des locaux Pech et Gravette, repas thérapeutiques différemment investis, chambres fermables, aménagement chambre d'isolement, recommandations relatives à l'isolement et la contention, durée tenue d'intérieur.

f) Remboursement des frais de formation des agents en études promotionnelles

Nous avons signalé que le montant actuel du forfait était beaucoup trop faible (100 euros).

Nous obtenons un nouveau barème en fonction de l'éloignement géographique : 140 à 260 euros selon les cas.

CONCLUSION

Il nous a semblé, mais peut-être avons-nous mal vu, qu'un membre de la Direction portait son masque à l'envers ! Comme quoi malgré la promptitude à rappeler les gestes barrières, bien sûr importants, personne n'est infallible ! Nous n'en tirons évidemment aucune conclusion hâtive...

Errare humanum est, perseverare diabolicum !